nous avons reçu de ceux qui, dans les générations qui nous précédé, ont contribué à édifier cette association de nations; et nous nous réjouissons de savoir que, dans nos efforts pour promouvoir, avec l'inspiration du ciel, le bien-être et le bonheur de nos peuples, nous aurons l'appui des prières et de l'affection du peuple du Canada.

GEORGE R.I.

Le 29 juin 1937.

Le Sénat s'ajourne au mardi 1er février, à huit heures du soir.

SÉNAT

Mardi 1er février 1938.

Le Sénat se réunit à 8 heures du soir, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU SÉNATEUR

L'honorable Duncan McLean Marshall, de Toronto, Ontario, est présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. C. Hardy.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS

L'honorable M. DANDURAND propose:

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable M. DANDURAND propose:

Que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Beaubien, Buchanan, Graham, Horsey, Meighen, Sharpe, Tanner, White, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

La motion est adoptée.

ÉLOGE DES SÉNATEURS DISPARUS ET DE FEU SIR ROBERT BORDEN

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, depuis que nous nous sommes séparés, nous avons eu à déplorer la disparition de trois de nos collègues, les sénateurs Lemieux, Arthurs et Bénard.

J'avais l'avantage d'habiter près du sénateur Lemieux à Montréal. Notre collègue défunt a fourni une carrière exceptionnelle. Lorsqu'il était étudiant, il s'intéressait activement au droit, au journalisme et à la politique. Il fut admis au barreau en 1891, à l'âge de vingt-cinq ans. Cinq ans plus tard, en 1896, après avoir décidé d'entrer dans la vie publique, il brigua les suffrages populaires dans un comté situé à l'extrême est de la province de Québec, celui de Gaspé où il n'avait jamais mis les pieds. Il remporta la victoire et, pendant trentequatre ans, il fut député à la Chambre des communes. Appelé à faire partie du cabinet, en 1904, il fut ministre de la Couronne jusqu'en 1911. En 1922, il fut élu aux fonctions d'Orateur de la Chambre des communes, poste qu'il occupa durant deux législatures; en 1930, il fut nommé au Sénat.

Au cours de sa carrière parlementaire, Rodolphe Lemieux fut élu à un moment donné dans deux comtés, ceux de Gaspé et de Nicolet. Plus tard, il représenta la circonscription électorale de Rouville et, au cours d'autres élections générales, il fut élu simultanément dans le comté de Gaspé et dans la division de Maisonneuve. Dans une circonstance, alors qu'il partait pour Gaspé où il devait tenir une assemblée quelques jours avant la mise en nomination des candidats. il me dit ceci: "S'il n'y a pas de candidat dans Nicolet, je tenterai de me faire élire dans ce comté". Et il remporta la victoire. Il aimait la politique active et il était toujours prêt à paraître sur les tribunes politiques et à porter la parole devant les foules.

Feu le sénateur Lemieux était un homme d'une grande culture; c'était un orateur châtié en anglais aussi bien qu'en français. Il était aussi écrivain. En sa qualité de professeur d'université, il occupait la chaire de droit international et d'histoire du droit Canadien. En 1918, il avait été élu président de la Société Royale du Canada.

Les activités internationales du sénateur Lemieux furent nombreuses. Il est le premier Canadien qui fut appelé à faire partie de l'Institut de France; il succéda au cardinal Mercier, primat de la Belgique. C'était là un très grand honneur non seulement pour feu le sénateur Lemieux, mais pour le Canada tout entier. Pendant tout un terme, le défunt sénateur donna des cours de droit à la Sorbonne, à Paris, et les gens se pressaient autour de sa chaire pour l'entendre et l'applaudir.

En 1907, il fut nommé délégué spécial au Japon pour essayer de régler la question de l'immigration asiatique au Canada; en 1910, il représenta le Canada à l'inauguration du parlement de l'Union de l'Afrique-Sud.

Le sénateur Lemieux avait obtenu du Gouvernement français le don du plateau de Vimy où, à côté des tranchées qu'ils défendirent pendant des années contre les Allemands, un magnifique monument a été érigé à la mémoire des Canadiens qui tombèrent durant la Grande Guerre. A une faible dis-